



Francis Chateauraynaud

Directeur d'études en sociologie à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS),
il y dirige le Groupe de sociologie pragmatique et réflexive

Processus d'alerte, épreuves de vérité et controverses publiques

Pourquoi les climatosceptiques ne sont pas des lanceurs d'alerte

Dans tous les processus de longue durée qui sous-tendent les questions d'environnement, de santé publique, d'énergie, de sciences ou de technologies, il y a des moments polémiques au cours desquels tout semble pouvoir se renverser. C'est le cas avec le climatoscepticisme, phénomène en germe depuis longtemps et qui a pris, depuis le sommet de Copenhague fin 2009, une nouvelle dimension. Pour en comprendre complètement le sens, il faudrait repartir de l'appel de Heidelberg lancé au printemps 1992, au moment du sommet de la Terre, et qui fournit déjà la matrice d'une critique virulente de l'écologie, poursuivie depuis par des groupes, plus ou moins bien organisés selon les périodes. Les épisodes récents fournissent un exemple saisissant de tentative de retournement qui donne la part belle aux figures de dénonciation, aux surenchères médiatiques et aux accusations croisées qui conduisent en l'occurrence jusqu'au tribunal. Dans cette courte contribution, mon objectif n'est pas de sauter à pieds joints dans la polémique, mais d'aider à changer le regard porté sur les joutes rhétoriques qui viennent opacifier, aux yeux du public éloigné, la cause climatique. C'est pourquoi le titre adopté pour ce texte comporte trois expressions importantes : processus d'alerte, épreuves de vérité et controverses publiques. Je propose de les préciser une à une.

Parler de processus d'alerte signifie que le lancement d'une alerte peut s'inscrire dans un temps relativement long. La temporalité de l'alerte est en effet déterminée à la fois par l'objet en cause et par la manière dont le lanceur ou le porteur d'alerte parvient, ou non, à convaincre les autres, en premier lieu les instances

officielles, de la gravité d'un danger ou de l'imminence d'une catastrophe. Une des formules les plus utilisées dans ce genre de processus est celle qui invite à « agir avant qu'il ne soit trop tard ». Du point de vue de la logique propre de l'alerte, cela indique plusieurs choses intéressantes : d'abord le lien décisif entre alerte et action, ce qui permet de distinguer clairement l'alerte de la pure dénonciation ; ensuite, cette formule engage une notion d'anticipation de ce qui peut advenir, dans un avenir, proche ou lointain, anticipation qui sépare l'alerte de la prophétie ; enfin, on retient l'idée d'un point d'irréversibilité au-delà duquel on ne pourra plus rattraper les choses. Un autre problème révélé par l'analyse de multiples processus d'alerte, de l'amiante au bisphénol A, de la radioactivité de Tchernobyl à celle des nappes phréatiques du Tricastin, du SARS à H5N1 puis AH1N1, de la dissémination de transgènes à l'effet des ondes électromagnétiques sur la santé, est le détachement nécessaire entre le lanceur d'alerte, qu'il s'agisse d'une personne, d'un groupe ou d'une institution, et l'alerte proprement dite. Or cette séparation ne va pas toujours de soi. Elle dépend de la manière dont les autres se saisissent du signal d'alerte, l'évaluent et le prennent en charge. Et il arrive que cela prenne beaucoup de temps, voire que la séparation ne puisse pas vraiment se produire¹. Pour que l'alerte finisse par mobiliser, il faut qu'elle change de régime en traversant une série d'épreuves de vérité. Si un lanceur d'alerte n'a pas à produire la vérité, puisqu'il ne fait qu'activer, sur fond d'inquiétude légitime, une perception, une attention vigilante ou une intuition, en se tournant vers les autres, il n'en va pas de même de l'objet de l'alerte : pour perdurer et trouver sa tra-

1 - Voir F. Chateauraynaud et Didier Torny, « Mobiliser autour d'un risque. Des lanceurs aux porteurs d'alerte », in Cécile Lahellec (coord.), *Risques et crises alimentaires*, Paris, Tec & Doc, 2005.

jectoire publique, il doit déployer toute sa factualité. Il faut en effet produire des faits ou des éléments tangibles, bref de l'objectivité, opération nécessaire à la distinction des vraies et des fausses alertes, qui, par définition, ne s'effectue jamais seul. Comme l'a montré il y a fort longtemps John Dewey, un des pères fondateurs du pragmatisme américain, la mobilisation autour de nouveaux faits engage une enquête collective. Encore faut-il que cette enquête puisse se déployer et que tous les acteurs concernés, scientifiques, instances officielles, personnes ordinaires, entrent dans la prise en charge collective du problème². C'est précisément ce qui s'est passé dans le cas de la cause climatique : il suffit de retracer toutes les étapes de la production des expertises du GIEC et de l'organisation des sommets internationaux depuis la fin des années 1980, pour voir qu'un long travail d'enquête collective a pris corps en faisant émerger des indices et des présomptions, des modèles et des bases de données, des hypothèses et des projections de plus en plus crédibles³. De sorte que le passage à l'action et à la décision politiques est devenu urgent, contraignant à un changement de modèle de gouvernance à l'échelle mondiale⁴.

A-t-on dès lors de bonnes raisons de douter de la solidité de l'alerte climatique ? Sans entrer dans la déconstruction d'une figure du complot, on peut prendre la mesure de la solidité d'une alerte ou d'une cause par comparaison systématique avec d'autres dossiers. Une approche récente qualifiée de « balistique sociologique » permet en effet de caractériser des familles de trajectoires : il s'agit d'étudier la manière dont des alertes, des causes ou des mots d'ordre sont lancés, d'en suivre, sur la longue durée, tous les cheminement et les rebondissements, les bifurcations et autres effets boomerang, et de regarder les points d'impact, les processus de normalisation ou de relance auxquels se livrent les acteurs⁵. En donnant la mesure de la portée d'une alerte ou d'une cause, l'analyse comparée de multiples processus permet en outre d'éclairer le rôle des épreuves de vérité comme opérateurs de reconfiguration du sens commun de la réalité.

Comme pour l'alerte qui prend sens au cœur d'un processus, la question de la vérité mérite d'être replacée dans des moments déterminés : des moments d'épreuve dans lesquels s'exprime un questionnement radical sur ce qui est en cause. Une épreuve de vérité est d'abord constituée par une série d'actes de recoupement, de vérification ou d'authentification. Sans

rouvrir ici de vieux débats philosophiques, la remise en contexte des moments de vérité est précisément ce qui garantit la solidité des faits qui seront traités ensuite comme acquis : on peut toujours essayer de refaire la démonstration du caractère cancérigène des fibres d'amiant, mais les épreuves ont eu lieu et il s'agit pour l'ensemble des acteurs concernés de tenir pour indiscutable une forme de causalité unanimement établie. La possibilité de se référer aux épreuves de vérité passées est décisive lorsque monte la suspicion ou le doute, comme c'est le cas en régime de polémique. L'art de la polémique peut d'ailleurs avoir pour seule fin d'introduire un relativisme généralisé quant à la possibilité même d'une épreuve de vérité⁶. On trouve de beaux exemples de ce type de procédés dans la querelle du climatocéisme. C'est le cas, par exemple, d'une interview accordée par Vincent Courtillot au Figaro – plus précisément à un journaliste du Figaro qui s'est distingué pour avoir soutenu la thèse de l'attentat à propos de l'accident d'AZF à Toulouse. Courtillot, qui entend démonter l'autorité scientifique du GIEC et relativiser l'apport des climatologues, en vient à dire ceci :

« Je maintiens que même avec les scientifiques les plus nombreux, un système de ce type ne garantit en rien de dire, à un moment donné, la « vérité scientifique ». Celle-ci ne peut pas être le résultat d'un vote démocratique... Un seul avis contraire peut se révéler in fine exact. Le XX^e siècle en regorge d'exemples : ainsi, dans mon domaine, celui de la dérive des continents, un GIEC n'aurait su dire la vérité qu'avec soixante ans de retard ! »⁷

L'usage des guillemets concernant la « vérité scientifique » n'est pas en soi pertinent, mais cette opération de mise à distance ouvre sur l'expression d'un soupçon de mélange des genres : comme si les éléments rassemblés et analysés par le GIEC étaient le produit d'un processus politique, d'un simple vote, et non d'une série d'épreuves de tangibilité. La critique fait valoir que la science peut tenir sur la voix d'un seul qui a raison contre tous, et dont la parole de vérité n'est reconnue que bien plus tard. On retrouve ici l'argument du grand précédent, celui de Galilée, référence constante dans les querelles autour du rationalisme⁸. Or, ce type de construction oublie sciemment la longue série préalable des opérations factuelles, des recoupements et des tests, nécessaires à la production d'un accord sur les faits. L'observation minutieuse d'une vaste collec-

2 - John Dewey, *Le public et ses problèmes*, traduction de Joëlle Zask, Publications de l'Université de Pau, Farrago, Léo Scheer, 2003.

3 - Je renvoie ici à trois ouvrages importants : Amy Dahan-Dalmedico (dir) *Les modèles du futur*, Paris, La Découverte, 2007 ; Rafael Encinas de Munagorri (dir) *Expertise et gouvernance du changement climatique*, Paris, LGDJ, 2009. P. M. Edwards, *A Vast Machine. Computer Models, Climate Data, and the Politics of Global Warming*, Cambridge, MIT, 2010.

4 - Voir Dominique Bourg et Kerry Whiteside, *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Seuil, 2010.

5 - Francis Chateauraynaud, *Public controversies and the Pragmatics of Protest. Toward a Ballistics of collective action, text for the Culture Workshop*, Harvard University, février 2009.

6 - On connaît le fameux traité d'« éristique » d'Arthur Schopenhauer traduit sous le titre *L'art d'avoir toujours raison*. (1830).

7 - « Le Giec n'est pas le garant de la vérité scientifique Le géophysicien Vincent Courtillot répond à la pétition des climatologues. », *Le Figaro*, 2 avril 2010.

8 - Sur l'usage de la figure de Galilée dans les polémiques autour des « parasciences », voir Marianne Doury, *Le débat immobile*, Paris, Kimé, 1997.

tion d'affaires et de controverses montre qu'il y a trois manières principales de réduire une incertitude ou un doute, trois formes d'épreuve de vérité qui renvoient à la question des modes d'administration de la preuve : faire surgir ou rendre tangible la présence d'un objet ou d'un phénomène (de sorte que plus personne ne puisse le mettre en discussion) ; recouper les versions de manière à faire apparaître les lignes de convergence entre les expériences et les jugements (c'est le cas lorsque l'on croise de multiples sources indépendantes qui rendent visible une convergence de vues – laquelle n'est pas assimilable pour autant à un consensus) ; enfin, il y a l'adoption raisonnée d'un espace de calcul commun, ce qui suppose de partager des standards de raisonnement, de manière à contenir l'incertitude en la ramenant vers l'expression de probabilités. Cet espace de calcul permet ensuite de prescrire ou d'agir en fonction du degré d'accord ou de désaccord des parties prenantes – comme dans le cas de mesures de précaution ou de la fixation de seuils, toujours négociables. En réduisant cet ensemble de procédures d'accord sur les faits à une pure construction « politique », les sceptiques scient la branche sur laquelle ils s'appuient : car, pour apporter à leur tour des preuves, ils devront passer par les mêmes types d'opérations ! Mais l'objectif peut être tout autre : introduire le doute tout en se dérochant à la discussion critique collective.

La question du doute est un thème qui a longtemps hanté Wittgenstein et l'on trouve une série de propositions fort stimulantes rassemblées dans un opuscule intitulé *De la certitude*. Une proposition est tout particulièrement adaptée au contexte qui nous occupe : « les questions que nous posons et nos doutes reposent sur ceci : certaines propositions sont soustraites au doute, comme des gonds sur lesquels tournent ces questions et doutes. »⁹ Toute épreuve de vérité présente en effet deux aspects décisifs : il y a d'une part un fond qui n'est pas remis en cause, sans quoi on ne peut détacher aucune vérité ; en explicitant ce fond, ce qui a été fait par les rapports du GIEC mais aussi par toute la nébuleuse de textes, d'études et de rapports associés, on rend explicites les prises sur le monde, les appuis qui servent à établir – ou rétablir – des faits. Mais il y a un second aspect impliqué par la formule de Wittgenstein : une épreuve de vérité n'a de sens que si elle crée une différence entre un état de choses antérieur et un état de choses postérieur. Et c'est cette différence qui permet précisément de passer à l'action – ou de passer à autre chose –, sans enfermer l'enquêteur, le chercheur ou l'expert dans une boucle insoluble, marquée du sceau de l'incomplétude – ce qui est l'objectif rêvé de tout sophiste.

Pour comprendre complètement comment a pu se développer le jeu des climatosceptiques, il faut égale-

ment revenir sur ce qu'est réellement une « controverse publique ». En devenant publique, une controverse quitte les milieux confinés de spécialistes et engage du même coup des dispositifs d'expression et de prise de parole qui changent le mode de discussion. Celle-ci n'a plus lieu « entre soi », en mêlant complicité d'appartenance et acuité des échanges d'arguments¹⁰. Dans une controverse publique, surgissent de nouvelles questions et de multiples formes d'argumentation, les acteurs passant beaucoup de temps à clarifier les rapports entre faits et interprétations, constats objectifs et logiques d'opinion. De fait, en devenant publique, la controverse passe de la prise en compte des seuls arguments pertinents à un travail rhétorique continu pour mettre à distance la polémique, de sorte que les basculements entre débats sur les arguments, les faits et les méthodes d'un côté, et conflits de personnes, de groupes et de valeurs de l'autre, sont permanents et pratiquement inévitables. Par exemple, le simple fait de déclarer publiquement que l'on ne veut pas tomber dans la polémique fait entrer le genre dans la discussion ou le débat. On le voit très souvent quand les meilleurs chercheurs ou experts se trouvent face à des acteurs qui leur demandent au nom de qui ils parlent et pour qui ils travaillent – et de cette dialectique cruelle naissent de véritables dialogues de sourds¹¹. En réalité, le mot « controverse » recouvre des modes ou des régimes différents, qui entrent en tension, se mêlent ou se superposent selon les cas. Ainsi, dans le cas des OGM, la controverse a très vite révélé une logique de conflit autour de l'économie agricole, des droits relatifs aux semences et de l'emprise des firmes agrobiotechnologiques¹².

La comparaison de multiples affaires et controverses fait apparaître la prédominance de quatre figures argumentatives : l'argument par les conséquences, l'argument par le précédent – proche de l'argument par analogie –, l'argument d'autorité et l'argument *ad hominem*. Tout en augmentant les chances d'un basculement dans la polémique, ces quatre formes d'arguments sont très utiles aux acteurs éloignés des domaines de compétence liés à l'objet de la discussion. Ainsi, dans les débats publics, les acteurs se préoccupent moins de la production de faits scientifiques pour eux-mêmes que des conséquences et des impacts ; les grands précédents fournissent des cadres de raisonnement et de discussion (catastrophes, scandales, découvertes, etc.), ce qui suscite des débats dérivés sur la pertinence des comparaisons ; la référence à des autorités est constamment brandie puisqu'on ne peut pas refaire toutes les preuves – on a besoin de s'appuyer sur les travaux de tel chercheur réputé ou de tel laboratoire reconnu, que peu de gens ont lu ou s'efforceront de lire ; enfin, compte tenu de l'ouverture de la liste des

9 - Ludwig Wittgenstein, *De la certitude*, Paris, Gallimard, 1962, §341.

10 - Voir les distinctions proposées par Marcelo Dascal entre discussion, controverse et dispute dans, "Dichotomies and types of debate" in Frans H. van Eemeren and Bart Garssen (dir), *Controversy and Confrontation*, Amsterdam, John Benjamins.

11 - Voir M. Angenot, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.

12 - Voir « La trajectoire politique des OGM en France n'est pas une controverse ratée mais un conflit réussi. » sur le carnet *Socio-Informatique et Argumentation*, décembre 2010 : <http://socioargu.hypotheses.org/1807>

acteurs qui interviennent, il devient difficile de traiter les seuls arguments sans pointer les propriétés de ceux qui les portent ou qui les défendent. Il apparaît du même coup que la polémique est quasiment inévitable, et que tout le problème est d'apprendre à en cerner les limites et surtout à en sortir. Les climatosceptiques ont tendance à recourir intensément à l'argument d'autorité et l'argument *ad hominem*. Mais, cherchant à se défendre, leurs cibles tombent facilement dans le piège et, comme dans toute polémique, les jeux d'arguments peuvent se retourner. C'est ce qu'a montré l'affaire de la pétition adressée à la ministre de la recherche, qui a conduit à l'avis de l'Académie des sciences remis en octobre 2010, et qui a suscité de nombreux commentaires¹³. Le style argumentatif suscité par la polémique est normalement facilement identifiable. Regardons ce court extrait qui introduit un site climatosceptique dont l'intitulé est d'emblée polémique puisqu'il est baptisé « pensée unique » :

*« Pardonnez moi de vous asséner quelques données chiffrées et quelques courbes mais tout cela est indispensable pour se faire une opinion personnelle sur ce que vous racontent les médias, l'Ex vice-président Al Gore (surnommé autrefois Mr Ozone par Georges Bush père), l'économiste Sir Stern, le chantre de TFI Nicolas Hulot, Greenpeace et les autres écologistes. Et aussi, pour vous dire ce que l'on ne vous dit jamais : c'est à dire la thèse des (nombreux) opposants aux précédents mais qui ne fait pas l'affaire des médias ni des politiques. »*¹⁴

Le préambule fait appel, dès les premières lignes, à des procédés *ad hominem*. Outre la figure classique de la parole interdite ou refoulée par un discours officiel, on relève que la mise en liste, l'énumération de figures exemplaires de l'ennemi, conduit à une autre figure, très bien décrite par le philosophe Bernard Williams sous la notion de « négateurs » (*the deniers*) : le propos est de déplacer l'épreuve de vérité vers la question de l'attitude adoptée vis-à-vis de la vérité¹⁵. Les climatosceptiques tombent aisément sous la catégorie de « négateurs », puisqu'ils s'efforcent de déconstruire ce qui a été construit à grands frais, en niant qu'il y ait eu des épreuves de vérité décisives très en amont dans le processus. Tout lecteur compétent qui se saisit de la prose de négateurs voit assez rapidement qu'il n'y a pas d'issue puisqu'il n'est plus possible d'articuler des opérateurs de factualité (production d'indices, de recoupements et d'éléments tangibles), des cadres épistémiques assurant le départage des hypothèses et des thèses en présence, et un espace de raisonnement commun. Instaurer le doute devient une activité en soi,

même si elle recouvre des raisons plus ou moins voilées d'en découdre. En l'occurrence, les climatosceptiques ne font que réagir au succès patent d'une alerte mondiale. Pour contrer un processus lancé de longue date, ils doivent jouer tour à tour du doute, de la relativisation par la référence à d'autres causes (la faim dans le monde est un classique de ce point de vue), et du discrédit. Il s'agit pour eux de tenter de revenir à des phases antérieures en exploitant des incertitudes ou des marges d'interprétation rendues visibles par le travail d'expertise collective. Mais, de ce point de vue, les attaques *ad hominem* ou les machines de déconstruction comme *Le mythe climatique* (Seuil, 2010) sont moins décisives que les jeux politiques qui se déploient dans les espaces de négociations et freinent les résolutions.¹⁶

Le phénomène n'est pas nouveau. Sur tous les dossiers on voit se former des moments critiques dans lesquels des acteurs tentent de faire machine arrière, de réversibiliser un processus. Les lobbies industriels n'ont pas le monopole de ce type de stratégie. Le cas de l'impact de la critique radicale de la science et du débat public autour des nanotechnologies est aussi une façon de tenter de freiner un processus – de même que la nouvelle configuration critique créée par la destruction de l'essai sur les vignes de l'INRA à Colmar en août 2010¹⁷. De ce point de vue, la question reste entière de savoir comment surmonter les dérivations engendrées par l'entrée d'objets ou de phénomènes dans le cycle des controverses publiques. Il est clair que l'on ne peut s'en sortir en parlant en toute généralité de la « science » et de la « société » et qu'il faut redéployer, en chaque cas, les jeux d'acteurs et d'arguments, les arènes et les dispositifs dans lesquels les prises de paroles sont produites¹⁸. A ce propos, il ne faut pas sous-estimer le rôle du conflit dans la trajectoire politique des alertes et des causes publiques, qu'il s'agisse de climat, de biodiversité, de biotechnologies ou d'énergie nucléaire. C'est pourquoi la réflexion doit être poursuivie sur le rôle des dispositifs de la démocratie participative : car les formes de débat public ne peuvent avoir pour seule destination l'accord et le consensus mais aussi permettre l'explicitation des désaccords ou des différends – des visions du monde incommensurables¹⁹. Partant, une manière de retourner positivement l'affaire du climatoscepticisme n'est pas de redoubler les joutes polémiques et les spirales accusatrices mais bien d'essayer de saisir les différences foncières de représentation de la science et de la démocratie en jeu dans les différents camps en présence.

13 - Voir Stéphane Foucart, « La science, le doute, et la faute de l'Académie », *Le Monde*, 13 novembre 2010.

14 - <http://www.pensee-unique.fr/theses.html>

15 - Bernard Williams, *Vérité et véracité. Essai de généalogie*, Paris, Gallimard, 2005.

16 - Voir les récits et les analyses de Eric Pooley, dans *The Climate War. True Believers, Power Brokers, and the Fight to save the Earth* (2010).

17 - Francis Chateauraynaud, Antoine Bernard de Raymond, Marie-Angèle Hermitte et Gilles Tétart, *Les OGM entre régulation économique et critique radicale, rapport ANR OBSOGM, Paris, GSPR, 2010.*

18 - Voir Mark Brown *Science in Democracy, Expertise, Institutions and Representation*, The MIT Press, 2010.

19 - J.-F. Lyotard, *Le différend*, Paris, Minuit, 1983.